

Votre santé et votre sécurité… notre priorité.

Your health and safety… our priority.

Votre piscine et votre spa

Canada

Santé Canada est le ministère fédéral qui aide les Canadiennes et les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé. *Nous évaluons l'innocuité des médicaments et de nombreux produits de consommation, aidons à améliorer la salubrité des aliments et offrons de l'information aux Canadiennes et aux Canadiens afin de les aider à prendre de saines décisions. Nous offrons des services de santé aux peuples des Premières nations et aux communautés inuites. Nous travaillons de pair avec les provinces pour nous assurer que notre système de santé répond aux besoins de la population canadienne.*

Publication autorisée par le ministre de la Santé.

Also available in English under the title:
Your Swimming Pool and Spa

La présente publication est également disponible sur demande sur disquette, en gros caractères, sur bande sonore ou en braille.

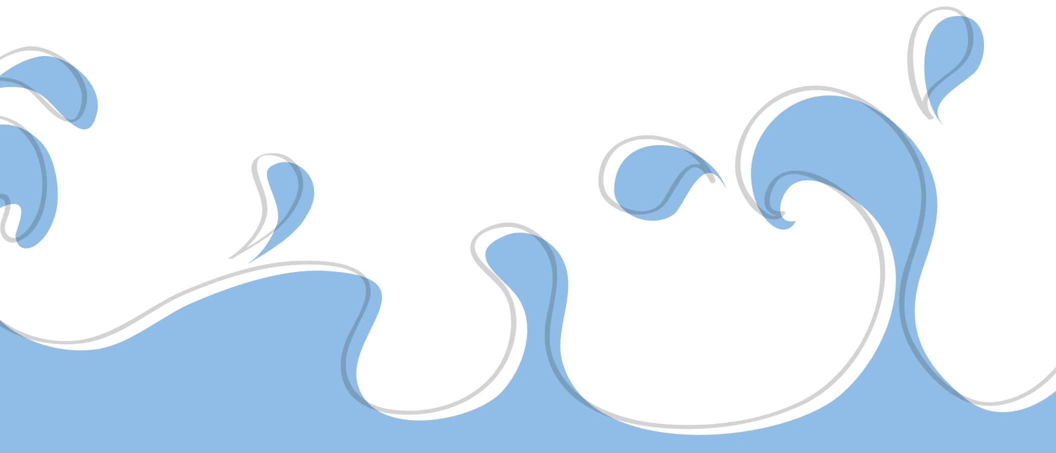
Pour obtenir plus de renseignements ou des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Publications
Santé Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : 613-954-5995
Téléc. : 613-941-5366
Courriel : info@hc-sc.gc.ca

SC Pub. : 100623



Table des matières



Nettoyage de votre piscine et de votre spa

Tous ceux qui utilisent votre piscine ou votre spa peuvent tomber malades si vous ne désinfectez pas l'eau correctement. Même l'eau claire peut être l'hôte de micro-organismes. Vous pourriez développer une infection aux oreilles, des maux d'estomac et des éruptions cutanées, entre autres.

L'eau des piscines, l'eau chaude et le faible volume des spas créent un environnement favorable pour le développement de micro-organismes, comme les bactéries et les virus. Une bonne hygiène réduit le nombre de micro-organismes dans l'eau à des niveaux sécuritaires. Pour protéger ceux qui utilisent votre piscine ou votre spa, vous devez vérifier régulièrement l'équilibre de l'eau (niveaux adéquats de désinfectant, pH, alcalinité totale et dureté calcique). Vous devez analyser l'eau tous les jours, surtout pendant les périodes d'achalandage. Tous les types de piscines et de spas, dont les piscines gonflables et les piscines pour enfants, doivent être remplis d'eau équilibrée.

Comment désinfecter ma piscine ou mon spa?

Les produits à base de chlore et de brome sont des désinfectants efficaces et contrôlent aussi le développement d'algues. Quand ils sont ajoutés à l'eau, les produits à base de chlore diffusent de l'acide hypochloreux, et les produits à base de brome diffusent de l'acide hypobromeux, les principaux produits chimiques responsables de désinfecter l'eau des piscines et des spas. Vous pouvez acheter du chlore et du brome sous forme de produit chimique (ils se vendent en rondelles, en comprimés ou sous forme liquide) ou de dispositif, comme des génératrices. Certains types de chlore ou de brome se présentent également sous forme d'applicateur.



Quelle quantité de désinfectant dois-je utiliser?

Il importe d’utiliser les produits chimiques conçus pour la piscine et le spa selon le mode d’emploi sur l’étiquette. L’étiquette vous indique la quantité de produits à utiliser et comment manipuler le produit de façon sécuritaire. Vous devriez donc toujours **lire l’étiquette avant d’utiliser le produit**.

Les dispositifs pour la piscine et le spa qui produisent ou distribuent un désinfectant sont accompagnés d’un guide de l’utilisateur qui contient un mode d’emploi détaillé. Ce dernier se trouve aussi sur l’emballage et sur le dispositif lui-même. **Lisez toujours l’étiquette et le manuel de l’utilisateur avant d’installer et d’utiliser ce dispositif**.

Renseignez-vous auprès d’un spécialiste des piscines et des spas, qui pourra vous suggérer le bon traitement pour votre piscine ou votre spa.

Contrôle des algues

Des températures chaudes, la lumière du soleil et un faible taux de désinfectant peuvent aussi encourager le développement des algues. Les algues ne sont habituellement pas néfastes pour les humains, mais elles peuvent tout de même présenter un danger potentiel en rendant les surfaces de la piscine et du spa glissantes et l’eau trouble. Les algues peuvent aussi diminuer l’efficacité des désinfectants, puisque ceux-ci serviront en majeure partie à contrôler les algues au lieu de traiter les bactéries et les virus nocifs qui pourraient se trouver dans l’eau. Un taux réduit de désinfectant facilite aussi la multiplication des bactéries et des virus.

L’utilisation régulière d’un désinfectant devrait prévenir la croissance excessive d’algues. Cependant, vous pourriez aussi devoir utiliser des algicides comme des produits à base de sulfate de cuivre ou de chlorure d’ammonium quaternaire pour vous attaquer à une importante présence d’algues. Des dispositifs qui diffusent des ions métalliques dans l’eau des piscines ou des spas peuvent aussi contrôler la présence d’algues.



Comment devrais-je utiliser les algicides à base de sulfate de cuivre?

Les algicides à base de sulfate de cuivre pour les piscines peuvent servir à :

- ✓ contrôler la présence d'algues;
- ✓ améliorer la clarté de l'eau;
- ✓ réduire la quantité de produits à base de chlore ou de brome nécessaire.

Ils ne peuvent pas :

- ✗ contrôler la présence de micro-organismes comme les bactéries et les virus;
- ✗ supprimer le besoin de désinfectants comme des produits pour la piscine à base de chlore ou de brome.

Étant donné que les produits à base de sulfate de cuivre ne contrôlent pas la présence de bactéries et de virus dans l'eau des piscines, ils **doivent** être accompagnés de désinfectants à base de chlore ou de brome pour protéger les baigneurs.

L'utilisation d'un algicide à base de sulfate de cuivre pour les piscines peut réduire la quantité de désinfectant à base de chlore ou de brome nécessaire dans votre piscine. Méfiez-vous cependant de ceux qui avancent que vous pourriez réaliser un certain pourcentage d'économie en réduisant la quantité de désinfectant requis.

Les algicides à base de sulfate de cuivre sont-ils sans danger?

Santé Canada a déterminé que l'utilisation d'algicides à base de sulfate de cuivre dans les piscines ne présente pas de danger important pour les baigneurs. S'ils sont utilisés selon le mode d'emploi de l'étiquette, les algicides à base de sulfate de cuivre ne devraient pas irriter la peau des baigneurs. Cependant, il faut suivre attentivement les indications sur l'étiquette au moment de manipuler un produit à base de sulfate de cuivre non dilué, pour réduire le risque d'irritation de la peau.



Utilisation de dispositifs pour les piscines et les spas

Il existe quatre types de dispositifs utilisés dans les piscines et les spas :

1. Les **générateurs de chlore et de brome** emploient l'énergie électrique pour produire de l'acide hypochloreux ou hypobromeux à partir de sels. Ces acides sont les principaux composés chimiques responsables de la désinfection de l'eau des piscines et des spas traitée avec des produits à base de chlore ou de brome. **Ces dispositifs doivent être homologués**.

2. Les **distributeurs de produits chimiques** sont conçus pour libérer automatiquement, dans l'eau de la piscine, des produits d'acide hypochloreux ou hypobromeux homologués ou figurant à l'annexe du règlement. Il faut se conformer strictement aux recommandations du guide de l'utilisateur. **Il n'est pas nécessaire que ces dispositifs pour piscines soient homologués.**

3. Les **ioniseurs** produisent des ions métalliques (comme le Cu++) pour lutter contre les algues. Il faut aussi employer des produits à base de chlore ou de brome. La concentration en ions et en désinfectant doit être vérifiée fréquemment, et les électrodes être remplacées au besoin. **Ces dispositifs doivent être homologués**.

4. Les **ozoniseurs** servent à éliminer les matières organiques dans l'eau des piscines et des spas. Ces dispositifs peuvent constituer un complément utile aux produits à base de chlore ou de brome, mais ne peuvent les remplacer. Leur fonction principale est d'oxyder les matières organiques. **Il n'est pas nécessaire que ces dispositifs soient homologués, sauf s'il existe des allégations d'un effet sanitaire (lutte contre des microorganismes comme les bactéries et les virus) ou d'un effet algicide**.

Lorsqu'on emploie un ioniseur ou un ozoniseur, il faut continuer de désinfecter l'eau au moyen de produits à base de chlore et de brome. Il faut veiller à garder, dans l'eau, une concentration adéquate d'un produit désinfectant à base de chlore ou de brome, pour empêcher la prolifération de micro-organismes pouvant causer des maladies.

Il faut toujours lire l'étiquette et le manuel de l'utilisateur avant d'installer et d'utiliser un de ces dispositifs.



Nettoyage de piscines et de spas qui contiennent de l'eau salée

Les piscines et les spas qui contiennent de l'eau salée sont équipés de dispositifs qui produisent du chlore ou du brome pour désinfecter l'eau. Pour le contrôle de micro-organismes responsables de maladies, des algues et de matières organiques, ils ont besoin du même entretien de base que les piscines et les spas conventionnels. La grande différence, c'est qu'il faut des **dispositifs producteurs de chlore ou de brome** pour désinfecter les piscines et les spas qui contiennent de l'eau salée, tandis que des **produits chimiques** à base de chlore ou de brome suffisent pour les piscines et les spas conventionnels.

Comme pour les piscines et les spas conventionnels, il faut assurer un taux de désinfectant approprié pour prévenir la propagation de micro-organismes qui peuvent causer des maladies.

Utiliser des produits homologués ou inscrits à l'annexe

Tous les produits pour la piscine et le spa (produits chimiques et dispositifs) utilisés pour contrôler les micro-organismes et les algues doivent être homologués ou inscrits à l'annexe en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Santé Canada examine les demandes d'homologation au moyen de données scientifiques pour évaluer les dangers pour la santé humaine et l'environnement et déterminer l'efficacité du produit.

Les produits homologués ou inscrits à l'annexe portent une étiquette, sur laquelle figurent le mode d'emploi et les mises en garde pour réduire au minimum les dangers pour les utilisateurs. Les produits homologués sont faciles à identifier. Vous n'avez qu'à chercher le numéro d'homologation de cinq chiffres qui se trouve sur le devant de l'étiquette et de l'emballage :

No D'HOMOLOGATION 00000, LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES; ou

No HOM. 00000, LPA

Les étiquettes des produits inscrits à l'annexe portent la mention suivante : INSCRIT À L'ANNEXE DE LA *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*



D’autres produits pour les piscines et les spas, comme les ajusteurs de pH, le traitement choc, les neutralisateurs de chlore et les dispositifs utilisés uniquement pour diffuser des produits chimiques dans les piscines et les spas n’ont pas à être homologués, parce qu’ils ne contrôlent pas des micro-organismes ou des algues qui causent des maladies. Si vous ne savez pas si un produit que vous comptez utiliser est visé par la Loi sur les produits antiparasitaires, veuillez communiquer avec le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire au 1-800-267-6315.

Évitez d’utiliser des produits sans étiquette ou mal étiquetés. **Utilisez uniquement des produits homologués ou inscrits à l’annexe, et suivez le mode d’emploi sur l’étiquette**.

Analyses de l’eau

Que vous ayez choisi des produits chimiques ou des dispositifs électriques pour désinfecter l’eau de votre piscine ou de votre spa, il faut maintenir une certaine concentration de désinfectant pour empêcher la prolifération de micro-organismes responsables de maladies.

La quantité exacte de désinfectant dont vous avez besoin dépend de nombreux facteurs changeants, comme le nombre de baigneurs, la fréquence de l’utilisation, la contamination de l’eau par des substances comme des crèmes et des huiles solaires, la température de l’eau et la quantité de pluie récemment tombée. Également, l’équilibre de l’eau (niveaux adéquats de désinfectant, pH, alcalinité totale et dureté calcique) et une bonne concentration d’algicide à base de sulfure de cuivre doivent être maintenus pour ne pas que la surface de la piscine s’entache.

En plus d’utiliser le produit chimique ou le dispositif selon l’étiquette, **vous devez analyser l’eau tous les jours** pour savoir si le niveau de désinfectant dans votre piscine ou votre spa suffit à protéger les baigneurs contre les micro-organismes responsables de maladies. Vous pouvez l’analyser au moyen d’une trousse d’analyse de bonne qualité, et aussi apporter un échantillon d’eau au détaillant.



Quantité minimale recommandée de désinfectant

Le niveau de désinfectant qui se trouve dans votre piscine ou votre spa est désigné en tant que chlore ou brome libre disponible. Voici les quantités minimales recommandées.

- Piscines résidentielles creusées, hors-terre, piscines pour enfants et piscines gonflables : de 1 à 3 parties par million (ppm)
- Spas résidentiels : de 3 à 5 ppm
- Piscines commerciales : suivre les règles de la province ou de la municipalité.

Les matières organiques dans l'eau des piscines (comme les feuilles d'arbres et le gazon) réduisent l'efficacité des produits désinfectants. Dans certains cas, le mode d'emploi paraissant sur l'étiquette des produits désinfectants ou des algicides peut recommander de maintenir la concentration du chlore à au moins 0,6 ppm dans les piscines résidentielles. Or, il est possible de faire passer la concentration de 1 à 3 ppm (celle qui est recommandée ici) à 0,6 ppm seulement lorsque la teneur en matière organique dans l'eau de la piscine est contrôlée. À noter que la concentration du chlore de 0,6 ppm s'applique à l'eau des piscines seulement. Il faut maintenir la concentration du chlore dans les spas de 3 à 5 ppm.

Consultez le mode d'emploi sur l'étiquette du produit.

Mises en garde générales

Lors de l'utilisation de produits chimiques pour piscines et spas

- Lisez attentivement le mode d'emploi et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette avant d'utiliser ces produits.
- Ne fumez pas et ne consommez pas de boissons ni de nourriture pendant l'application d'un produit chimique.
- Ne mélangez jamais ces produits avec d'autres produits chimiques.



Après l’utilisation de produits chimiques pour piscines et spas

- Lavez-vous toujours les mains soigneusement.
- Nettoyez toutes les surfaces étant en contact direct avec les aliments comme le dessus des comptoirs de cuisine, des tables et des cuisinières.
- Gardez toujours les pesticides hors de la portée des enfants et des animaux familiers et loin des aliments et des boissons.
- Lisez et suivez toujours le mode d’emploi quant à l’entreposage qui figure sur l’étiquette du produit.

Les mises en garde énumérées ci-dessus sont d’ordre général. Lisez toujours l’étiquette pour plus de précisions.

En cas d’empoisonnement accidentel

- Consultez un médecin ou un **centre antipoison** immédiatement.
- En cas d’empoisonnement d’un animal familier, consultez un vétérinaire immédiatement.

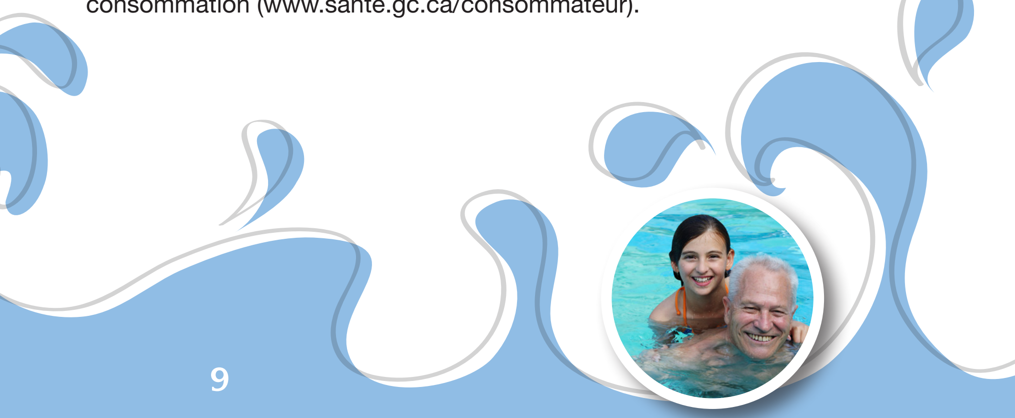
Élimination

- Ne réutilisez pas les contenants de pesticides. Enveloppez-les et jetez-les avec les ordures ménagères.
- Les pesticides non utilisés ou les restes de pesticides doivent être jetés dans un site provincial ou municipal de collecte des déchets ménagers dangereux.

Pour en savoir davantage

Communiquez avec le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire de Santé Canada, au 1-800-267-6315.

Visitez le Portail sur la sécurité des consommateurs de Santé Canada pour obtenir des renseignements sur les aliments, la santé et les produits de consommation (www.sante.gc.ca/consommateur).



Conseils sur la manipulation des produits chimiques pour piscines

On doit toujours

- Lire l'étiquette et suivre les instructions.
- Garder les produits chimiques à l'écart des enfants et des animaux domestiques.
- Garder les contenants fermés, et les conserver dans les contenants dans lesquels ils ont été vendus quand ils ne sont pas utilisés; ils doivent être entreposés dans un endroit frais, sec, bien aéré et non exposé à la lumière du soleil.
- Porter de l'équipement et des vêtements de protection appropriés comme des gants, des lunettes et des chaussures.
- Employer une tasse à mesurer en métal ou en plastique distincte et propre pour chaque produit chimique mesuré.
- Protéger les produits chimiques contre l'humidité et l'eau.
- Ajouter les produits chimiques à l'eau (à moins d'indication contraire sur l'étiquette).
- Bien se laver les mains après avoir manipulé tout produit chimique.

On ne doit jamais

- Utiliser le contenu d'un contenant non étiqueté.
- Mélanger ensemble différents produits chimiques ou remettre un produit chimique renversé dans son contenant.
- Toucher à des produits chimiques non dilués ou fumer lors de la manipulation de produits chimiques.
- Produire de la poussière quand on ramasse de la poudre ou un solide; la poussière peut réagir avec l'humidité de la peau et causer des blessures.
- Entreposer des liquides au dessus de poudres ou de solides.
- Empiler des contenants ou entreposer des matériaux ou des produits chimiques au-delà du niveau de la tête.
- Entreposer les produits chimiques pour piscines près de l'essence, des engrais, des pesticides, des matières grasses, de la peinture, des nettoyants pour tuiles, de la térébenthine ou d'autres produits inflammables, spécialement quand les produits chimiques pour piscines sont entreposés dans une remise ou une petite salle d'entreposage.
- Exposer les produits chimiques à la chaleur ou à une flamme.
- Utiliser un extincteur à poudre chimique pour éteindre un feu; utiliser uniquement de grandes quantités d'eau; s'il est impossible d'éteindre les flammes immédiatement, quitter l'endroit et appeler le service d'incendie.

Premiers soins

- Demander à une autre personne d'appeler les secours médicaux.
- Retirer la personne de la source de contamination et retirer rapidement les vêtements, les chaussures et les objets de cuir contaminés.
- Nettoyer l'endroit contaminé avec un léger jet d'eau tiède pendant au moins 15 à 20 minutes (ou pendant une plus longue période s'il s'agit d'un produit chimique corrosif).

